



Amende payée avec justificatif et impots bloquent tout !?

Par **Oliv91**, le **26/08/2017** à **15:49**

Bonjour,

J'ai payé mes amendes en temps et en heure, fin de semaine dernière aux impôts sur place, on m'a donné le justificatif de règlement et je reçois ce jour lettre des impôts m'inquant qu'ils m'ont tout bloqué, banques, Ass etc...

Que dois-je faire si ce n'est me déplacer lundi aux impôts, car je ne veux et ne peux pas me retrouver bloqué 2 mois ???

Merci pour vos réponses.

Par **morobar**, le **27/08/2017** à **08:33**

Bonjour,

[citation]J'ai payé mes amendes en temps et en heure, fin de semaine dernière [/citation]

La trésorerie envoie des relances avant de procéder à l'émission d'un avis d'opposition administrative, et la banque ne peut bloquer le compte qu'à concurrence du montant revendiqué par le Trésor.

Votre conception du délai de règlement est donc à revoir.

Je pense que vous êtes plutôt victime, compte tenu de vos retards, des délais d'encaissement des chèques (facilement 2/3 voire 4 semaines) ce qui n'interrompt pas la procédure de recouvrement.

Vous devez donc vous déplacer au centre des impôts (trésorerie) pour obtenir la mainlevée.

Vous aurez hélas des frais bancaires.